

APOSTILLE

Agenda (unannotated)
Ordre du jour (non commenté)

October / octobre 2016

(F)



AGENDA (UNANNOTATED)

proposed by the Permanent Bureau

* * *

ORDRE DU JOUR (NON COMMENTÉ)

proposé par le Bureau Permanent

*For the attention of the Special Commission meeting of November 2016
on the practical operation of the Apostille Convention*

*À l'attention de la réunion de la Commission spéciale de novembre 2016
sur le fonctionnement pratique de la Convention Apostille*

Churchillplein 6b, 2517 JW The Hague - La Haye | The Netherlands - Pays-Bas
☎ +31 (70) 363 3303 📠 +31 (70) 360 4867 | secretariat@hcch.net | www.hcch.net

Asia Pacific Regional Office - Bureau régional Asie-Pacifique | S.A.R. of Hong Kong - R.A.S. de Hong Kong | ☎ +852 2858 9912
Latin American Regional Office - Bureau régional Amérique latine | Buenos Aires | Argentina – Argentine | ☎ +54 (11) 4310 8372

AGENDA (UNANNOTATED)

proposed by the Permanent Bureau

* * *

ORDRE DU JOUR (NON COMMENTÉ)

proposé par le Bureau Permanent

ORDRE DU JOUR

Les séances commencent à 9 h 30 et se terminent à 18 h avec des pauses déjeuner de 13 h à 14 h 30. Des pauses-café auront lieu entre 11 h et 11 h 15 puis entre 16 h et 16 h 15.

Le projet d'ordre du jour sera suivi avec une certaine souplesse et pourra nécessiter des modifications au vu de l'avancée des discussions au cours de la réunion.

Un Comité de rédaction sera créé au début de la réunion en vue d'aider dans la préparation du projet de Conclusions & Recommandations, qui sera soumis pour discussions et approbation lors de la dernière séance.

Mercredi 2 novembre 2016

Matin

9 h 30 Ouverture de la réunion par M. Paul Vlas, Président de la Commission d'État néerlandaise de droit international privé

Élection du Président de la Commission spéciale

Discours de bienvenue par M. Christophe Bernasconi, Secrétaire général

Adoption de l'ordre du jour

Présentation des documents (y compris de brefs commentaires sur l'Espace Apostille du site web et le Manuel pratique)

1. LE POINT SUR LA CONVENTION APOSTILLE

Les délégations sont invitées à exposer les progrès réalisés en vue d'une adhésion à la Convention ou de la mise en œuvre l'e-APP

Présentation des principales conclusions tirées du Questionnaire Apostille de 2016

Aperçu des conclusions du 10^e Forum internationale sur l'e-APP (voir également point 9 de l'ordre du jour)

Présentation de la prise de position rédigée par le Professeur Peter Zablud : *The Apostille Convention in Practice – Reflections of a Critical Friend* (La Convention Apostille en pratique – Réflexions d'un ami critique)

Développements régionaux (notamment au sein de l'Union européenne)

Services post-conventionnels et assistance post-conventionnelle

2. CHAMP D'APPLICATION MATÉRIEL DE LA CONVENTION

La notion de « documents publics »

Documents relatifs à l'extradition

Certificats médicaux

Traductions simples et certifiées

Documents exclus (à savoir les documents établis par des agents diplomatiques ou consulaires et les documents ayant directement trait à une opération commerciale ou douanière)

Documents établis par des organisations intergouvernementales et supranationales (**examiné le jeudi 3 novembre**)

Documents délivrés par des organismes privés (par ex. les Chambres de commerce)

3. AUTRES QUESTIONS D'APPLICABILITÉ

Questions transitoires

Utilisation des Apostilles par des autorités qui ne sont pas Parties à la Convention

13 h

Photo de groupe

Après-midi

4. ÉMISSION D'APOSTILLES

14 h 30

Rôle des Autorités compétentes dans la vérification de l'origine des documents publics (y compris en cas de doutes quant à l'authenticité et au contenu)

Texte supplémentaire (en dehors du cadre contenant les 10 champs d'information standards)

Modèles d'Apostilles multilingues

Compléter l'Apostille

Différentes méthodes de signature des Apostilles (y compris la signature électronique)

Moyens d'apposition (notamment pour les actes établis sur plusieurs pages)

Motifs de refus d'émission d'une Apostille

Émission des « Certificats d'Apostilles » pour des documents à destination des autorités qui ne sont pas Parties à la Convention (le système des certificats d'authentification unique)

Frais

5. ENREGISTREMENT ET VÉRIFICATION DES APOSTILLES

Format du registre : papier, électronique (à usage interne uniquement), e-Registres (à savoir, registres auxquels les destinataires d'Apostilles peuvent avoir accès en ligne)

Informations à consigner dans le registre

Questions de vérification des Apostilles (par ex. en l'absence d'e-registre ou lorsque les Apostilles sont remplies dans une langue autre que l'anglais ou le français)

18 h

Réception d'ouverture offerte par le Bureau Permanent et l'Ambassade de la République populaire de Chine aux Pays-Bas

Jeudi 3 novembre 2016

Matin

6. ACCEPTATION ET REJET DES APOSTILLES DANS UNE PARTIE DESTINATAIRE

9 h 30

Motifs permettant et ne permettant pas de rejeter des Apostilles

Demande de confirmation présentant les procédures d'émission

Formation des instances privées dans le cadre de l'acceptation des Apostilles (par ex., secteur bancaire, universités)

Procédure pour gérer les cas de rejet

7. AUTORITÉS COMPÉTENTES ET ACCÈS AUX SERVICES D'APOSTILLE

Décentralisation des services d'Apostille

Désignation des Missions diplomatiques en qualité d'Autorités compétentes (vs Missions diplomatiques agissant uniquement en qualité d'intermédiaire pour aider les demandeurs à obtenir des Apostilles)

Établir des bonnes pratiques à l'attention des Autorités compétentes (notamment en tenant des statistiques, en élaborant des instructions, en adoptant des méthodes de prestations efficaces)

Après-midi

8. COLLÈGE D'EXPERTS : ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES INITIATIVES ET PRATIQUES RÉCENTES DANS LES SERVICES D'APOSTILLE

14 h 30

Discussion avec des experts représentants à la fois des Parties à la Convention de longue date et des Parties nouvellement adhérentes afin de faire état d'expériences et d'idées. Les délégations seront également invitées à poser directement des questions aux experts participants.

Vendredi 4 novembre 2016

Matin

9. LE PROGRAMME D'APOSTILLES ÉLECTRONIQUES (e-APP)

9 h 30 Traduction éventuelle des conclusions du 10^e Forum international dans les C&R de la Commission spéciale

10. ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS DE LA RÉUNION DE 2012

11. MANUEL APOSTILLE

Commentaires sur l'édition actuelle et suggestions pour de futures éditions

Traductions du Manuel Apostille

12. CALENDRIER DE LA PROCHAINE RÉUNION DE LA COMMISSION SPÉCIALE

13. AUTRES QUESTIONS

14. CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS

Discussion et adoption des Conclusions & Recommandations

Fin de la réunion de la Commission spéciale – la réunion se terminera à 13 h au plus tard